

LUCHÉ-THOUARSAIS

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- le site touristique des Adillons Vacances composé d'un terrain de camping, d'une baignade surveillée, d'une zone de pêche, d'un espace de restauration rapide et d'une aire de jeux pour enfants et adultes ;
- le paysage bocager ;
- le plateau de la Butte : passerelle vers le Thouarsais.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

LUCHÉ-THOUARSAIS



Les Adillons

L'appellation "Entre Plaine et Bocage" illustre bien ce milieu naturel. À l'ouest règne le bocage, à l'est la topographie s'aplanit et les lignes horizontales prédominent.

Accès : 12 km au sud ouest de Thouars
par la D 938 direction Bressuire

Départ : La Bourelière
à la base de loisirs des Adillons Vacances

Distance : 4,9 km

Balilage : jaune

Rando
pédestre
en Deux-Sèvres



Le patronyme de **La Bourelière** renvoie à un ancêtre fabricant de **bourelles**, mot qui désignait en ancien français un harnais ou un collier de cheval. La Bourelière a été fondée par le sieur **Bourel**.

P Départ du parking du site touristique des **Adillons Vacances**.

La base de loisirs des Adillons Vacances est un site multi-activités de 11 ha aménagé dans un cadre naturel et préservé. Le site est entièrement accessible aux personnes en situation de handicap.

Quitter le parking par la droite et se diriger entre l'étang et le terrain de tennis. Laisser le second étang sur votre droite. Bien suivre le balisage et atteindre la route goudronnée.

Bifurquer à droite. L'itinéraire flirte avec les méandres de **la Joyette**.

Le paysage est bocager. C'est l'exemple de l'équilibre entre l'homme et la nature. Le réseau de haies délimite les enclos pour le bétail, protège le sol et les cultures du vent et des pluies violentes. Les haies ont produit durant des siècles des plaines, le bocage ne se laisse découvrir que petit à petit, parcelle par parcelle.

Filez jusqu'à un carrefour en T. Tourner à droite. A la patte d'oie, continuer à droite. A la première maison du bourg, s'engager à gauche sur un cheminement aménagé et gravillonné.

Possibilité de raccourcir le circuit à 2,8 km en filant (en pointillé sur la carte).

Emprunter à droite **la rue du Village** pour atteindre le centre bourg (cheminement également aménagé). A la mairie, prendre à gauche **la rue des Rosiers**. Conserver la main gauche. Sortir du village par **la rue des Pruneliers**, puis à droite par **le chemin des Pruneliers**.

⚠ Traverser avec prudence le carrefour et filer.

Le chemin grimpe en douceur pour accéder au plateau.

☀ Vue sur **la Butte**. Le plateau devient monotone, c'est un pays de champs ouverts. Le granit s'efface, sans obstacle l'œil peut voler sur l'étendue du **Thoursais**.

Laisser le chemin sur votre gauche et conserver cette orientation jusqu'au lieu dit **les Ecarteries**.

A la sortie du hameau, virer à droite.

⚠ Emprunter avec prudence la route jusqu'au panneau d'entrée du bourg **La Bourelière, commune de Luché Thouarsais**, se diriger à gauche dans le lotissement des Plaines.

Dans le lotissement, s'orienter à gauche.

A sa sortie, obliquer à droite et encore à droite pour retrouver le parking de départ.



Code du Balisage

Continuez	Mauvaise direction
Changez de direction	

Patrimoine bâti	Point de vue
Aire de pique-nique	Patrimoine naturel
Traversée de route	